

# TABLE DES MATIÈRES

Remerciements.....	7
Préface .....	9
Sommaire.....	11
Table des abréviations et sigles utilisés .....	13
Introduction.....	19

## PREMIÈRE PARTIE LE CHOIX D'UN EXPERT FIABLE

<b>Titre 1. Les critères de fiabilité de l'expert.....</b>	<b>43</b>
<b>Chapitre 1. La compétence de l'expert.....</b>	<b>45</b>
Section 1 : La compétence de l'expert, gage d'une intervention utile.....	45
I. Les preuves de la compétence technique de l'expert.....	45
A. Les diplômes attestant d'une compétence particulière.....	46
B. Le rattachement à des regroupements d'experts .....	49
II. Le maintien de la compétence de l'expert.....	51
A. La formation continue de l'expert.....	52
B. L'utilisation par l'expert de nouvelles technologies.....	54
1. Modernisation des méthodes de pointage .....	55
2. Constatations à distance .....	56
3. Contrôle du stockage .....	58
4. Suivi des conteneurs réfrigérés.....	59
Section 2 : Le transfert de la compétence de l'expert à ses prestataires....	60
I. Le contexte international de l'expertise.....	60
A. Les différentes formes d'implantation de l'expert.....	60
B. Les difficultés engendrées par le contexte international.....	63
1. Les difficultés juridiques.....	63
2. Difficultés matérielles .....	66
II. Les solutions développées par la pratique.....	67
A. Les formations des prestataires.....	67
B. Le processus de certification.....	70
<b>Chapitre 2. L'indépendance de l'expert.....</b>	<b>73</b>
Section 1 : Le risque de conflit d'intérêts.....	73
I. Un risque intrinsèque à l'intervention de l'expert .....	74
A. L'expert agissant pour le compte d'un intérêt.....	74
B. L'existence potentielle d'une dépendance économique .....	77

II. La matérialisation du risque.....	80
A. La falsification des chiffres.....	80
B. L'émission d'un rapport dit de complaisance.....	82
Section 2 : Les garanties de l'indépendance.....	85
I. Les fondements de l'indépendance.....	85
A. Absence de fondement légal ou jurisprudentiel.....	86
B. Un fondement contractuel appuyé par la pratique.....	88
II. La mise en œuvre de l'indépendance.....	90
A. Les preuves d'indépendance fournies par l'expert.....	90
B. Les mécanismes de contrôles extérieurs à l'expert.....	92
<b>Titre 2. La procédure du choix de l'expert.....</b>	<b>97</b>
<b>Chapitre 1. Un choix nécessaire lors de la conclusion du contrat</b>	
<b>d'assurance.....</b>	<b>99</b>
Section 1 : La référence au commissaire d'avaries dans la police française	
sur facultés.....	100
I. Une particularité historique française.....	100
A. L'importance historique du CESAM dans l'assurance	
maritime française.....	100
B. Les commissaires d'avaries devenus experts.....	103
II. Les recommandations CESAM.....	106
A. La distinction entre les différentes recommandations	
du CESAM.....	106
B. Les faiblesses du système de recommandations.....	110
Section 2 : L'expert déterminé par la police d'assurance.....	113
I. Le choix de l'expert dépendant du marché assurantiel.....	113
A. L'influence du marché assurantiel sur les négociations.....	113
B. Conséquence sur l'intervention de l'expert : la dichotomie	
entre pointage et expertise.....	118
II. La détermination généralement non exclusive d'un expert.....	121
A. Le principe : la diversité d'experts.....	122
B. L'exception : l'expert unique.....	123
1. Le transport de marchandises spécifiques.....	124
2. Un type de police particulier.....	125
3. Le cas du transport de litchis.....	125
<b>Chapitre 2. Un choix adaptable lors de la survenance du sinistre.....</b>	<b>127</b>
Section 1 : La nécessité d'une souplesse concernant l'intervention	
de l'expert.....	127
I. Les fondements du besoin de flexibilité.....	127
A. L'intervention de plusieurs acteurs.....	127
B. Un choix prédéfini considéré comme non contraignant.....	131
II. Les circonstances justifiant une adaptation.....	134

A. L'importance du dommage.....	134
1. La détection d'un certain seuil d'importance .....	134
2. Le droit et les juridictions anglais .....	135
B. La nature du sinistre.....	137
1. L'intervention d'un expert répartiteur.....	137
2. L'expert spécialisé, sapiteur de l'expertise amiable.....	139
Section 2 : Les conséquences de l'adaptation de l'intervention de l'expert.....	141
I. Les modalités de l'adaptation .....	141
A. La coopération entre experts .....	141
B. La mise en opposition des experts.....	144
II. Les limites de l'adaptation.....	147
A. Les limites matérielles aux possibilités de l'adaptation .....	147
1. Le monopole d'un expert .....	148
2. Les territoires enclavés .....	149
B. Les problèmes liés à l'émission de plusieurs rapports .....	150

## SECONDE PARTIE

### LES PRINCIPES D'UNE EXPERTISE INCONTESTABLE

<b>Titre 1. La mise en œuvre de la recherche de la vérité .....</b>	<b>157</b>
<b>Chapitre 1. La réalisation d'une expertise factuelle et méthodique.....</b>	<b>159</b>
Section 1 : Le respect du domaine incombant à l'expert.....	159
I. Le domaine de l'expert : l'établissement des faits.....	159
A. Le traitement des faits par l'expert.....	160
B. La collecte et l'établissement de preuves.....	163
II. Les limites du domaine de l'expert : le droit .....	166
A. L'impossibilité pour l'expert de trancher en droit.....	166
B. Les conséquences des conclusions juridiques de l'expert .....	169
Section 2 : Les modalités de la mission de l'expert.....	171
I. Les missions de l'expert .....	171
A. Les missions d'expertise classiques.....	172
B. L'élargissement des missions de l'expert.....	174
II. La mise en place de méthodes.....	177
A. Les méthodes instaurées librement.....	177
B. Un exemple de méthodes contraignantes : le FCC .....	179
<b>Chapitre 2. La possibilité d'engager la responsabilité civile     de l'expert.....</b>	<b>183</b>
Section 1 : La qualification juridique du contrat d'expertise.....	183
I. L'exclusion de la qualification de contrat de mandat.....	184
A. Les caractéristiques du contrat de mandat.....	184

1. Les critères de qualification .....	185
2. Les effets du contrat de mandat.....	185
B. L'exclusion de la qualification.....	187
II. La conclusion d'un contrat d'entreprise.....	188
A. La caractérisation du contrat d'entreprise.....	189
B. Les conséquences sur les obligations de l'expert.....	192
Section 2 : L'engagement de la responsabilité civile de l'expert.....	195
I. La mise en œuvre de la responsabilité de l'expert.....	196
A. L'engagement de la responsabilité.....	196
1. La responsabilité contractuelle.....	196
2. La responsabilité extracontractuelle.....	198
B. Les difficultés de mise en œuvre.....	199
1. Les difficultés procédurales.....	199
2. Les difficultés afférentes au fond.....	201
II. L'assurance responsabilité civile de l'expert.....	203
A. La couverture d'assurance de l'expert.....	204
B. La limitation de responsabilité.....	206
<b>Titre 2. L'importance relative du principe du contradictoire.....</b>	<b>211</b>
<b>Chapitre 1. Le respect du contradictoire imposé lors de la phase</b>	
<b>amiable.....</b>	<b>213</b>
Section 1 : Les fondements de l'exigence du respect du contradictoire.....	213
I. L'applicabilité du principe du contradictoire.....	213
A. L'adaptation nécessaire de la notion à l'expertise amiable.....	214
B. Le contradictoire de l'expertise impactant l'égalité des armes.....	217
II. Un impératif d'origine assurantielle.....	219
A. Le contradictoire vis-à-vis de l'assuré.....	220
B. Le contradictoire dans le recours amiable en responsabilité.....	222
Section 2 : Les limites du respect du contradictoire.....	225
I. Des difficultés pratiques liées au respect du principe.....	225
A. En amont de l'expertise : identification des parties concernées.....	226
B. Lors de l'expertise : dévoiement fréquent du débat	
contradictoire.....	229
II. Une efficacité intrinsèquement limitée.....	231
A. L'impossibilité d'imposer le contradictoire.....	232
B. Les limites du contradictoire dans le recours amiable.....	234
<b>Chapitre 2. L'importance du respect du contradictoire nuancée</b>	
<b>par le juge.....</b>	<b>237</b>
Section 1 : Le contradictoire judiciaire : comparatif franco-anglais relatif	
à la preuve par expertise.....	237
I. L'absence de lien entre contradictoire et preuve par expertise	
en droit anglais.....	238

A. L'expression du contradictoire lors de l'instance.....	238
B. Le traitement de la preuve par expertise.....	241
II. Le contradictoire judiciaire : condition relative à l'administration de la preuve en droit français.....	246
A. L'expertise amiable soumise aux exigences probatoires.....	246
B. Le doute sur la portée juridique du rapport d'expertise amiable.....	250
Section 2 : Le lien entre contradictoire de l'expertise et valeur probatoire du rapport d'expertise amiable.....	252
I. L'affirmation d'un lien par une Chambre mixte de la Cour de cassation en 2012.....	252
A. L'apparente prise en compte du caractère contradictoire <i>ab initio</i> de l'expertise découlant de la décision.....	253
B. La dévalorisation relative de la valeur probatoire du rapport d'expertise amiable non contradictoire.....	256
1. La construction d'une hiérarchie des preuves.....	256
2. La hiérarchie tempérée par l'utilisation d'éléments corroborant le rapport.....	257
II. Les incertitudes quant à la réalité du lien.....	260
A. L'inadéquation de la décision.....	260
B. La déconnexion postérieure entre contradictoire et valeur probatoire.....	263
<b>Conclusion</b> .....	267
<b>Bibliographie</b> .....	271
<b>Annexes</b> .....	293
<b>Index alphabétique</b> .....	305